



# RECYCLAGES VALIDANTS

## L'utopie des MSP d'Orleans

Monsieur le Directeur ESP,

Lors de votre visite sur le PREJ d'Orléans Saran, nous avons évoqué le fait que les recyclages validant devenaient de plus en plus compliqués sur le secteur d'Orléans. Le taux d'échec sur le PREJ de Saran est d'environ 20% bâton et tir confondus. Sur les autres établissements du secteur, les ELSP de BLOIS, CHATEAUDUN, CPOS, UHSA sont tout autant concernés.

Comprenez bien notre inquiétude, car l'an prochain, vos agents vont de nouveau être recyclés, mais avec un stress tellement important qu'ils vont certainement échouer de peur de perdre leur poste actuel. Vos agents sont en souffrance Monsieur le Directeur !!!

L'ensemble des agents PREJ et ELSP demandent une formation continue au lieu de ces validations qui n'ont plus raison d'être dans la mesure où les agents ont déjà validé une formation initiale.

Monsieur le Directeur,

Les missions d'extractions judiciaires et médicales sont en périls et ne pourront plus être effectuées si nous perdons davantage d'agents. Les juridictions vont forcément haussés le ton et se retourner contre vous lorsque nous ne serons plus à même de leur présenter les détenus.

Il est temps mettre de l'ordre dans vos rangs.

Dans aucune autre institution (police, gendarmerie) ce genre de recyclage validant n'existe... !

L'actuelle formation BPT n'est plus en corrélation avec notre métier et la réalité du terrain, comment voulez-vous effectuer un bras de la mariée, ou une clé américaine dans un box ou geôle de juridiction... ?

Il faut revenir aux fondamentaux de notre métier !

Les MSP d'Orléans bien que pédagogues, patients sont bien trop pointilleux sur les postures et déplacements avec le personnel. Les MSP demandent un tel niveau de compétence et d'exigence qu'il est tout simplement impossible de suivre la cadence imposée sans formation continue. Filmer les agents pour montrer leurs défauts n'est pas une solution non plus messieurs les MSP ! Au vu des résultats sur le recyclage BPT, l'intégralité des agents a obtenu des notes juste au-dessus de la moyenne ou ont échoués.

Comment expliquez-vous qu'un agent ayant 10 ans d'expérience au PREJ, obtienne un 10/20 d'encouragement pour avoir perdu du poids ?

Vos agents ne sont pas des ERIS !!!

SLP FO Justice Dijon

Le : 20 12 2022

